

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Département des PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation
 11/06/2021

Nombres de membres en exercice : 11
 Nombres de membres Présents : 06
 Nombres de membres Absents : 05
 Nombre de procurations : 01
 Nombre de votants : 07

Date Affichage
 11/06/2021

Séance du 17 juin 2021

L'an deux mille vingt et un le dix-sept juin à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : M. LAUBRAY. J, M. V. PICHEYRE, M. VAILLS S., Mme DABOUIS N., M. CORREIA J.

Absents excusés : Mme BADIE F., M. BRILLIARD M., M.MIRAN P, M. DOMINGO J.D.
 Procurations : M. DOMINGO J.D à M.PICHEYRE V .

Objet de la Délibération : TARIFS APPLICABLES AU LAC DE L'OLIVE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que il convient de délibérer sur les tarifs applicables au lac de l'olive dès la saison 2021.

	Tarifs
Ventes Truites -Saumons des Fontaines	3 €
Carnet de 10 truites ou saumon	28€
Location Canne simple	3 €
Location Moulinet	4 €
Café	1 €
Chips (20g)	1.50€
Boissons -Soda	2 €
Eau	1 €
Bières	2.50 €
Boite de vers	4.50 €
Boite de teignes	5 €
Forfait Saison No Kill	50 €
Forfait Journée No Kill	12 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité des voix exprimées,

DECIDE que les tarifs fixés ci-dessus seront appliqués dès le mois de mai 2021.

Annule et remplace la délibération N°2021-D056 du 17 mai 2021.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Copie certifiée conforme.

A Formiguères, le 11 Mai 2021

Le Maire,

PETITQUEUX Philippe.

